

Communiqué de la municipalité de Cortébert

Ferme ravagée par le feu : appel à la solidarité

Le Conseil municipal a pris connaissance avec stupeur de l'incendie qui a ravagé une ferme au village cette nuit et témoigne de son plein et entier soutien à la famille sinistrée.

Un grand merci est adressé aux pompiers du Centre-Vallon, d'Erguël, ainsi que de Bienne, de même qu'à la Police cantonale, au care team, aux services de secours, à la Préfète, aux spécialistes incendie, aux agriculteurs et personnes privées qui ont œuvré toute la nuit pour maîtriser le sinistre, prendre soin des personnes, et replacer le bétail qui a pu être en partie sauvé des flammes.

Afin de venir en aide à la famille sinistrée, la commune met à disposition un compte bancaire et lance un appel aux dons. Les versements peuvent être faits dès aujourd'hui sur le compte suivant (ne pas oublier la mention) :

IBAN : CH54 0624 0020 1002 0130 6

Clientis Caisse d'Epargne Courtelary

Au nom de : Municipalité de Cortébert, Case postale, 2607 Cortébert

Mention : « Solidarité incendie 22.01.2021 »

La famille ayant littéralement tout perdu, des dons en nature seront aussi utiles. Les besoins seront définis le plus rapidement possible et coordonnés par le secrétariat municipal, qui est atteignable au 032 489 10 67 ou via admin@cortebert.ch.

Un logement doit aussi être trouvé afin de reloger la famille au village dans un délai de quelques jours, une solution provisoire est en place pour cette fin de semaine.

Pour conclure, le Conseil municipal demande à la population de ne pas se rendre dans le quartier Les Poiriers/Rière le Moulin/Champ du Pau (hormis les habitant(e)s) afin de ne pas entraver les travaux de sécurisation et de déblaiement et de respecter la famille sinistrée.

Merci à toute la population de son attention et de sa solidarité.

Cortébert, le 22 janvier 2021

Le Conseil municipal

